

LE BEA FAIT CONFIANCE À L'EXPERTISE CEFA AVIATION !

L'ÉDITEUR DE LOGICIELS ALSACIEN REMPORTE L'APPEL D'OFFRES DU BUREAU D'ENQUÊTES ET D'ANALYSES POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE FRANÇAISE

Colmar, le 30 janvier 2018



Décollage réussi en 2018 pour CEFA Aviation ! A partir de cette année, c'est son logiciel d'animation des données de vol CEFA FAS ([Flight Animation System](#)) qui sera exclusivement utilisé par le BEA, réputé dans le monde pour le sérieux de ses enquêtes sur les incidents et accidents aériens.

BEA
Bureau d'Enquêtes et d'Analyses
pour la sécurité de l'aviation civile

La PME indépendante alsacienne a été sélectionnée par le BEA responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile pour fournir son logiciel haut-de-gamme CEFA FAS. Celui-ci reconstitue les vols en images de synthèse sur la base des données des enregistreurs et boîtes noires des avions tout en intégrant de nombreux outils d'investigation. Depuis sa création en 2000, CEFA Aviation a établi sa réputation auprès des services sécurité des vols des plus grandes compagnies aériennes (plus de 80) et l'entreprise se développe actuellement dans le monde de la formation des pilotes grâce à son innovation lancée en 2017, CEFA AMS ([Aviation Mobile Services](#)). Désormais, c'est un troisième domaine dans lequel la société renforce sa présence : celui de l'investigation.

Ce qui a fait la différence ? Selon [Rémi Jouty](#), directeur du BEA : « Notre choix s'est porté sur le logiciel CEFA FAS qui répondait pleinement à nos critères. L'animation des données de vol nous permettra avant tout de faciliter la communication sur les résultats de nos enquêtes, qui est une partie intégrante de nos missions. CEFA FAS nous rend plus efficaces dans la reconstitution des vols analysés et nous permet de comprendre plus rapidement les origines des problèmes en mettant en lumière l'enchaînement des actions des pilotes et les défaillances techniques. »

« Transcrire les données de vol en une animation n'est pas chose aisée : ces données sont complexes et varient beaucoup selon entre autres le type d'avion, l'enregistreur, la compagnie aérienne... Or, une fiabilité absolue est exigée, » explique Dominique Mineo, PDG et fondateur de CEFA Aviation. « Notre vingtaine d'années d'expérience dans ce domaine a forgé le professionnalisme des ingénieurs de l'entreprise. Nous sommes d'autant plus fiers d'avoir été retenus que le BEA est un organisme de référence mondiale dans le domaine des enquêtes sur les accidents aériens. »

Par ailleurs, le logiciel CEFA FAS se distingue par la multitude des cockpits proposés (plus d'une trentaine), la précision des instruments visualisés, la facilité d'utilisation et l'étendue des fonctionnalités. Par exemple, il permet de recréer les conditions météo en sélectionnant jusqu'aux types de nuages, la luminosité extérieure, d'intégrer les cartes de navigation, de retranscrire fidèlement les alarmes et autres sons de l'avion, d'analyser chacun des paramètres de vol séparément... Ces possibilités permettent de se placer dans la peau des pilotes et de mieux comprendre leurs actions. Le BEA bénéficie en outre de développements logiciels sur mesure pour répondre à des besoins spécifiques. CEFA FAS permet ainsi de se placer au plus proche de la réalité.

Pour rappel, l'OACI, qui régle à l'international les enquêtes sur les accidents, spécifie que « l'enquête (...) a pour seul objectif la prévention de futurs accidents ou incidents. » La mission principale du BEA est de contribuer à l'amélioration de la sécurité aérienne par la publication de rapports et de recommandations établis à la suite des enquêtes et études. Les animations fidèles de CEFA Aviation et l'expertise du BEA contribuent ainsi conjointement à rendre chaque jour le ciel plus sûr.

À propos

CEFA Aviation contribue à l'amélioration de la formation des pilotes et la sécurité aérienne en développant des logiciels et des services leaders mondiaux dans le domaine de l'animation de vols. Les solutions innovantes développées par ses experts recréent les vols en détail et avec précision sur la base des données enregistrées dans les avions.

Plus de 80 clients répartis sur les 5 continents, des compagnies régionales aux long-courriers en passant par le fret et les organismes d'enquêtes sur les accidents aériens, utilisent son logiciel CEFA FAS (Flight Animation System) pour la formation des pilotes et les analyses en matière de sécurité.

Traduire les données de vol en visualisation précise requiert une compréhension exhaustive de la complexité des systèmes d'avions et de l'ingénierie logiciels. CEFA Aviation s'est établi en pionnier de l'animation des données de vol depuis la création de l'entreprise par Dominique Mineo en 2000. La clé de ses 18 années de succès durable réside dans la passion de l'aviation, sa capacité à innover tout en écoutant ses clients et en proposant un service support de première qualité. Les équipes de CEFA Aviation ont leur siège à Colmar en Alsace.

 www.cefa-aviation.com

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=RxcyxOri38U&feature=youtu.be>

» CEFA AVIATION RECRUTE DES DÉVELOPPEURS LOGICIELS ! EMBARQUEZ À BORD DE L'AÉRONAUTIQUE ! «
www.cefa-aviation.com/jobs

Suivez l'actualité CEFA Aviation :



Twitter : [@CEFAAviation](https://twitter.com/CEFAAviation)



YouTube : [CEFA Aviation](https://www.youtube.com/CEFAAviation)



LinkedIn : www.linkedin.com/company/cefa-aviation



Facebook : <https://www.facebook.com/CEFAAviationOfficial>

Visuels :

- Le logiciel CEFA FAS (Flight Animation system) sélectionné par le BEA (© CEFA Aviation)
- Logo CEFA Aviation
- Logo BEA

Le Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA) pour la Sécurité de l'Aviation civile est l'autorité française responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile. L'enquête de sécurité a pour seul objet de prévenir les accidents et les incidents. Elle comprend la collecte et l'analyse de renseignements, l'exposé des conclusions, y compris la détermination des causes et/ou des facteurs contributifs et, s'il y a lieu, l'établissement de recommandations de sécurité.

L'établissement des causes n'implique pas la détermination des fautes ou la détermination d'une responsabilité administrative, civile ou pénale. Notre mission s'effectue conformément au Règlement européen n°996/2010 et indépendamment de toute enquête judiciaire menée sur les mêmes accidents et incidents.

Créé en 1946, le BEA relève du ministère en charge des transports. Pour remplir ses missions, le BEA dispose d'un effectif de 94 personnes dont une cinquantaine d'enquêteurs (chiffres 2016). Le siège du BEA est situé sur l'aéroport du Bourget près de Paris et dispose d'antennes à Toulouse, Aix en Provence, Rennes, Lyon et Bordeaux, ce qui permet au BEA d'optimiser sa réactivité sur le territoire métropolitain.

 www.bea.aero

Suivez l'actualité du BEA :



Twitter : [@BEA_aero](https://twitter.com/BEA_aero)



LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/10439388/>



You Tube : https://www.youtube.com/channel/UC5jAMzOrfzlbphmWqeIC4_A

Contacts presse

CEFA Aviation

Claire Freudenberger | Directrice
Communication Internationale
📍 45 rue de la Fecht | F-68000 Colmar
☎ +33 (0)3 89 29 42 51
📞 +33 (0)6 75 48 39 33
✉ claire.freudenberger@cefa-aviation.com



BEA

Sébastien Barthe | Chef du Département
Information et Communication
📍 Bâtiment 153 | 10 rue de Paris Zone Sud
| Aéroport du Bourget | F-93352 Le Bourget
☎ +33 (0)1 49 92 72 01
📞 +33 (0)6 01 33 37 75
✉ sebastien.barthe@bea.aero

